



HAL
open science

**Licence professionnelle Marchés publics - métiers de
l'achat public**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Marchés publics - métiers de l'achat public. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028180

HAL Id: hceres-02028180

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028180v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002448

Dénomination nationale : Activités juridiques

Spécialité : Marchés publics - Métiers de l'achat public

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a ouvert en 2006 et pour une seule année au centre d'études de Châteauroux, antenne de l'UFR de « Droit, économie, gestion ». Elle a pour objectif de former aux métiers du secteur public, secteur majeur de la vie économique locale. Les diplômés auront à assumer des fonctions d'assistance dans toutes les phases du marché auprès des responsables de services. La formation est accessible aux titulaires de licence de droit, de management des entreprises agricoles (MEA) et titulaires de BTS ou DUT. Elle est conçue comme un cursus complémentaire de Licence de droit. Le contexte régional de la création de cette formation n'apporte ni argument ni précision sur la situation de la licence professionnelle avec l'offre générale de l'université. Seul est évoqué le repositionnement de la licence à Orléans.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	9
Taux de réussite	60 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit de proposer la licence professionnelle, située à Châteauroux, sur le site d'Orléans afin d'avoir un recrutement plus important de candidats. La difficulté de ce dossier est d'évaluer une formation qui n'a pas, au cours de sa première année d'existence, fonctionné de manière satisfaisante. Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences qui s'appuie sur une équipe pédagogique à majorité professionnelle. Ce partenariat est bien diversifié, mais présente l'inconvénient de déséquilibrer la formation, en particulier en limitant les apports théoriques en relation avec les transferts de connaissances et de compétences issus de la recherche dans le secteur concerné.



- Point fort :
 - Des besoins identifiés dans le secteur des marchés publics et de façon générale, celui de la délégation des services et des partenariats publics-privés.

- Points faibles :
 - Le mauvais positionnement de la licence professionnelle dans son contexte local et dans l'offre de l'établissement.
 - L'absence d'argumentation et de précision dans le dossier.
 - Pas de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement)

Il est indispensable de mettre en place les outils d'un pilotage rigoureux et de proximité pour conduire au développement de cette formation et à l'accompagnement des diplômés. La mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement en identifiant les rôles et missions, pourrait contribuer à répondre à cet enjeu. L'équilibre entre les apports académiques et professionnalisants, doit être respecté. Cela permettrait un redémarrage éventuel de cette formation sur un autre site avant une nouvelle évaluation.